

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-477/SG/AI reportant la date de la loterie autorisée par arrêté n° 70-355/SG/AI du 4 avril 1970.

n° 70-477/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
27 avril 1970

Numéro JO
n° 9 du 11/05/1970

Date du numéro
11 mai 1970

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 70-355/SG/AI du 4 avril 1970 portant autorisation de loterie organisée par le Secours catholique est modifi comme: suit : Au lieu de: Art. 2. — La date du tirage aura lieu le 14 mai 1970 à l'Evêché. Lire : Art. 2. — La date du tirage aura lieu le 28 mai 1970 à l'Evêché. Le reste sans Changement.